

Livret des Études

Master

LCI

Langues et Commerce International

Langues Étrangères Appliquées

LEA

PARCOURS

Anglais
Allemand

Anglais
Espagnol

Anglais
Italien

2017
2018

UFR Lettres et Langues



lettres.univ-tours.fr

SOMMAIRE GENERAL

Lexique – Abréviations les plus courantes :	p. 3
I- Présentation de l’UFR LETTRES ET LANGUES :	p. 4
A- Présentation de la Direction de l’UFR	p. 4
B- Présentation du service de Scolarité :	p. 4
C- Présentation des départements :	p. 4-5
II- Présentation générale des études :	p. 6
A- Le déroulement de l’année universitaire :	p. 6
A1- L’inscription administrative et pédagogique :	p. 6
A2 – Calendrier pédagogique du Master	p. 6
A3- Les examens :	p. 7
A4- le régime RSE	p. 7
B- Le système LMD :	p. 7
B1- Les diplômes :	p. 7
B2- Le schéma type d’un diplôme :	p. 8
C- Les stages :	p. 8-9
D- Les certifications nationales :	p. 10
D1 – Le Certificat Informatique et Internet (C2I) :	p. 10
D2 – Le Certificat en Langue de l’Enseignement Supérieur	p. 10
E- La mobilité étudiante :	p. 10
F- Les clés de la réussite	p. 11
G – Santé – Handicap :	p. 11
III- Les études de LEA	p. 12
A- Présentation du département de LEA	p. 12
A1- Renseignements pratiques :	p. 12
A2- Echanges internationaux :	p. 13-14
A3- Annuaire des enseignants :	p. 15
A4- Organisation des études	p. 16
A5- Liste des partenaires européens	p. 17-18
A6- Débouchés de LEA	p. 18
B- Présentation du Master LEA Langues et Commerce International	p. 19
B1- Modalités de contrôle des connaissances (décret)	p. 19-21
B2- FAQ sur le master	p. 22-23
B3- Présentation du Master 1^{ère} année (M1) :	p. 24
B3.1- Maquette de M1 S1 :	p. 24
B3.2- Descriptif des enseignements de M1 S1 :	p. 25
B3.3- Modalités de contrôle de connaissances	p. 26
B3.4- Maquette du M1 S2 :	p. 27
B3.5- Descriptif des enseignements de M1 S2 :	p. 28-29
B3.6- Modalités de contrôle des connaissances	p. 30
B4 - Présentation du Master 2^{ème} année (M2) :	p. 31
B4.1- Maquette de M2 S3 :	p. 31
B4.2- Descriptif des enseignements de M2 S3 :	p. 32-33
B4.3- Modalités de contrôle de connaissances	p. 34
B4.4- Maquette du M2 S4 :	p. 35
B4.5- Descriptif des enseignements de M2 S4 :	p. 35
B4.6- Modalités de contrôle des connaissances :	p. 35
IV- La vie étudiante :	p. 36
V- Où trouver les informations importantes ?	p. 36

LEXIQUE – ABREVIATIONS LES PLUS COURANTES

ABI : ABsence Injustifiée. Elle interdit le calcul de votre moyenne à la 1^{ère} session d'examen.

ABJ : ABsence Justifiée. Elle entraîne la note zéro, mais permet le calcul de votre moyenne.

ADM : ADMis.

AJ : Ajourné.

AJAC : AJourné et Autorisé à Continuer. Voir les informations sur le contrôle des connaissances.

APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres.

B (Langue B) : en LEA, désigne la langue choisie en plus de l'anglais (allemand, espagnol, ou italien).

C2i : Certificat Informatique et Internet.

CA : Conseil d'Administration. C'est lui qui, avec le Président, dirige l'université.

CC : Contrôle Continu. (au moins deux contrôles au cours d'un semestre).

CEVU : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire. Soumet des propositions au CA et au Président sur l'organisation pédagogique de l'Université.

CLES : Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur, accrédité par le Ministère.

CLOUS : Centre Local des Œuvres Universitaires et Scolaires.

CM : Cours Magistral. Il peut regrouper un grand nombre d'étudiants.

COP : Conseiller d'Orientation Psychologue.

CRL : Centre de Ressources en Langues.

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires.

CS : Conseil Scientifique. Soumet des propositions au CA et au Président sur l'organisation scientifique de l'Université.

E: Ecrit.

EC : Elément constitutif. On l'appelle aussi EP : Elément Pédagogique. Il s'agit d'une matière, d'un cours. Les EC ou EP sont regroupés en UE : Unités d'Enseignement.

ECTS: European Credits Transfer System ou crédits européens attribués à chaque matière.
Un semestre complet apporte 30 ECTS. Une année se compose de 60 ECTS. Une Licence se compose de 180 ECTS.

ENT : Environnement Numérique de Travail. Espace personnel du site de l'université de Tours (cours en ligne, mails...)

EP : voir EC.

ET : Examen Terminal. Il s'agit de passer un seul contrôle, après la fin des cours d'un semestre

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

L : Licence. L1 = 1^{ère} année de Licence, L2 = 2^e année de Licence, L3 = 3^e année de Licence.

LCI : Langues et Commerce International. Nom du Master qui représente la suite de la Licence LEA de TOURS.

LEA : Langues Etrangères Appliquées.

LMD : Licence – Master – Doctorat.

MCC : Modalités de Contrôle des Connaissances.

MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence. Il s'agit de séances de formation destinées à vous aider à préparer votre projet professionnel.

MOIP : Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle. C'est le Service de l'Université qui peut vous aider dans vos choix universitaires et professionnels (60 rue du Plat d'Etain).

O : Oral.

PCE : Passeport Culturel Etudiant.

PEB : Prêt Entre Bibliothèques. La Bibliothèque Universitaire (SCD : Service Commun de Documentation) peut vous procurer des ouvrages non disponibles à Tours.

PRI : Parcours Relations Internationales. Voir le Livret.

R'PRO : Réseau Professionnel. A voir sur le site de l'Université de Tours.

RSE : Régime Spécial d'Etudes. Voir le Livret.

S : Semestre. S1 = 1^{er} semestre de L1, S2 = 2^e semestre de L1, S3 = 1^{er} semestre de L2, S4 = 2^e semestre de L2, S5 = 1^{er} semestre de L3, S6 = 2^e semestre de L3.

SUFCO : Service Universitaire de la Formation Continue. Pour les personnes qui souhaitent reprendre leurs études après une interruption (60 rue du Plat d'Etain).

SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives.

SUMPPS : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (60 rue du Plat d'Etain).

TD : Travaux Dirigés. Ils servent aux activités mettant vos connaissances en pratique (traduction, expression...).

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication.

TOEIC: Test of English for International Communication. Certification internationale en anglais.

TOEFL: Test of English as a Foreign Language. Certification internationale en anglais.

TP : Travaux Pratiques. Se déroulent souvent en laboratoire d'informatique ou de langues.

UE : Unité d'Enseignement ou regroupement de matières.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Nom officiel d'une Faculté.

I. PRESENTATION DE L'UFR LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de **40** membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : Environ 25 500 étudiants inscrits en 2016-2017 dont **3100** à l'UFR Lettres et Langues, **150** enseignants chercheurs, **24** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

A. La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 - tél : 02 47 36 65 82**

B. Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Bureau 138 - tél : 02 47 36 68 35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

GUIMIER Valérie, 02 47 36 65 67

MASCHER Annie, 02 47 36 66 05

STEPHAN Catherine, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Fermé le vendredi après-midi et le samedi

C- Présentation des départements et filières

Les départements et filières sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques. Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

L'U.F.R. Lettres et Langues offre les formations suivantes :

- Allemand, Anglais, Espagnol, Droit-Langues, Italien, **LEA (Langues Etrangères Appliquées)**, Lettres, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues,
- ainsi que deux spécialisations possibles en L3 : Français Langue Etrangère et Littératures Etrangères et Comparées,
- quatre parcours de renforcement à partir du L1 : Politique et Relations Internationales, Arts du Spectacle, Allemand, Italien.

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48 - RDC	manuelle.bataille@univ-tours.fr anita.lerat@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	catherine.gratteau@univ-tours.fr
Espagnol - Portugais - Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr augustine.semEDO@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58 - RDC	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64 - RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr patricia.msellati@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23 - RDC	dominique.moreau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Spécialisations</u> F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23 - RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<u>Parcours</u> P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 58 - RDC	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 - 1 ^{er} étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48 - RDC	catherine.gratteau@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08 - RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Coordinatrice Echanges - Erasmus Site Tanneurs	Bureau 201 - 2eme étage	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

A1 - L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1^{er} octobre 2017 ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

A2- CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018 – master 1 et 2 LCI

Réunion de rentrée des M2	Vendredi 8 septembre 2017 - 8h en salle 60
Début des cours du 1 ^{er} semestre en Master 2	Vendredi 8 septembre 2017 - 9 h
Soutenances des mémoires de fin d'études des futurs diplômés Master LCI	Vendredi 8 septembre 2017 - 13h30- 18h
Pause pédagogique	Du 30 octobre au 3 novembre 2017
Journée Insertion Professionnelle	Jeudi 16 novembre 2017
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018
Examens du 1 ^{er} semestre	Du 18 décembre 2017 au 22 décembre 2017 8 au 12 janvier 2018 inclus (sauf L3 LEA)
Début des cours du 2 ^{ème} semestre Master 1 Début du stage de fin d'études Master 2	A partir du 15 janvier 2018
Pause pédagogique	Du 26 février au 2 mars 2018
Vacances de printemps	Du jeudi 23 avril 2018 au 4 mai 2018
Examens du 2 nd semestre	Du 14 au 25 mai 2018
Rattrapages	Semaine du 18 juin 2018
Soutenances de rapport de stage de M1	Fin mai 2018
Soutenances de mémoires de fin d'études de M2	Vendredi 7 septembre 2018

A3- Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire. Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

A4 - le régime RSE

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 22 septembre 2017**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - LE SYSTEME L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

B1- Les diplômes

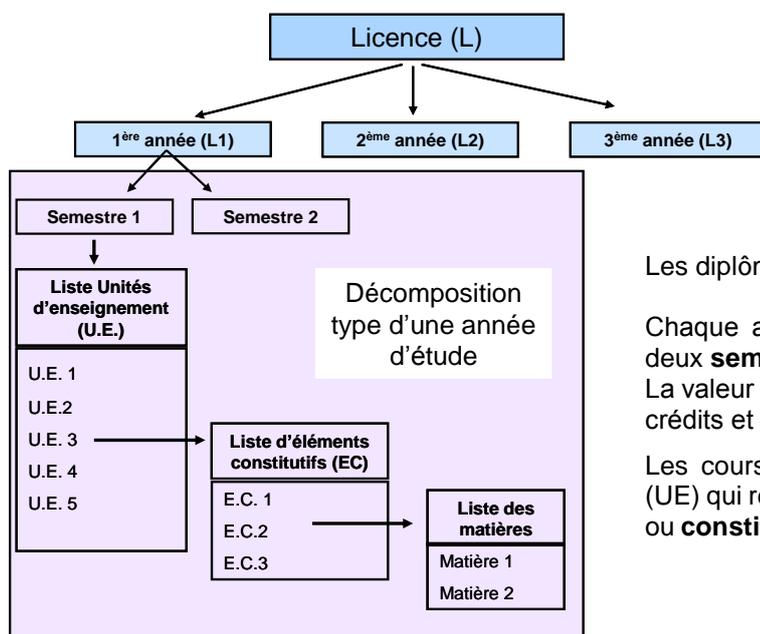
■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

B2- Le schéma type d'un diplôme



Les diplômes sont composés **d'années d'études**.

Chaque année d'études est ensuite décomposée en deux **semestres**.

La valeur en crédits européens d'un semestre est de 30 crédits et donc une année d'études vaut 60 crédits.

Les cours sont répartis en **unités d'enseignements** (UE) qui regroupent des **éléments pédagogiques** (EP) ou **constitutifs** (E.C) qui se décomposent en **matières**.

C- LES STAGES

Tout stage doit obligatoirement

- ▶ Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université ;
- ▶ Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.



La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

UNIVERSITE DE TOURS – UFR Lettres et Langues - FILIERE LEA

COMMENT REMPLIR LA CONVENTION POUR LES STAGES OBLIGATOIRES :
M1, 1^{er} semestre ; M2, 2^e semestre

AVANT TOUTE DEMARCHE : demandez l'accord de l'enseignant responsable de la zone géographique. Une fois cet accord obtenu, voici les différentes étapes, à respecter scrupuleusement.

1 - L'étudiant doit recueillir les informations nécessaires pour remplir la FICHE ENTREPRISE (disponible sur dans l'ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarité », rubrique « Stages ». Si nécessaire, au secrétariat LEA ou auprès de l'enseignant responsable), en contactant l'entreprise.

2 – L'étudiant transmet la fiche remplie (sur papier ou par mail) à l'enseignant responsable, qui peut ainsi valider définitivement le choix de l'entreprise.

Pour les pays de langue espagnole, l'étudiant devra prendre rendez-vous avec l'enseignant responsable de la zone géographique concernée, pour remplir la convention de stage.

3 – L'enseignant transmet la fiche au Secrétariat LEA (Mme Patricia MSELLATI), sauf pour les pays de langue espagnole.

4 – Le secrétariat LEA, sauf pour les pays de langue espagnole :

*saisit la fiche dans le logiciel PSTAGE ;

*et prévient l'étudiant qu'il peut aller dans l'ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarité », rubrique « Stages » pour saisir sa convention.

5 – L'étudiant remplit la convention dans l'ENT ETUDIANT, Onglet « Scolarité », rubrique « Stages ». Pour les pays de langue espagnole, voir avec l'enseignant responsable.

6 – L'étudiant imprime la convention, la signe et la transmet à l'enseignant responsable, sur papier ou par mail. Pour les pays de langue espagnole, voir avec l'enseignant responsable.

7 – L'enseignant responsable transmet la convention à l'entreprise pour obtenir les 2 signatures exigées sur la page 4 (*On behalf of host organisation* et *Host organisation tutor*). Il n'y a pas d'obligation d'envoi par la poste traditionnelle, le document peut être envoyé scanné, par mail ; il n'y a pas obligation de tampon de l'entreprise, la signature suffit.

8 – Quand l'enseignant a récupéré l'exemplaire signé par l'étudiant et l'entreprise, il imprime 4 exemplaires, les signe lui-même et donne la convention en 4 exemplaires au secrétariat LEA.

En cas de problème pour imprimer les 4 exemplaires, il suffit à l'enseignant de demander l'impression au secrétariat LEA ou à la codirection de LEA, et de les signer ensuite, avant de les remettre au secrétariat LEA.

9 – Le secrétariat LEA fait signer M. le Directeur de l'UFR et récupère les 4 exemplaires.

10 – Le secrétariat LEA valide la convention dans PSTAGE.

11 – Le secrétariat LEA transmet :

*1 exemplaire à l'étudiant ;

*1 exemplaire à l'entreprise ;

*1 exemplaire au Service des Relations internationales ;

et conserve un exemplaire dans le dossier pédagogique de l'étudiant.

DANS TOUS LES CAS IL FAUT FOURNIR LES DOCUMENTS SUIVANTS AU SECRETARIAT LEA

- 1 photocopie de la carte d'étudiant de l'année où s'effectue le stage
- 1 photocopie d'une attestation d'assurance « Responsabilité civile » + « Rapatriement »
- 1 enveloppe grand format à l'adresse de l'étudiant, assez affranchie pour un envoi de 5 feuilles
- 1 enveloppe grand format à l'adresse de l'entreprise, assez affranchie pour un envoi de 5 feuilles, en fonction du pays

Sans ces documents, VOTRE CONVENTION NE SERA PAS TRAITEE !

RAPPEL : un étudiant ne peut commencer son stage qu'après la signature de la convention par toutes les parties. En conséquence, toutes les informations nécessaires à la saisie de la convention doivent être recueillies suffisamment en amont afin de permettre la saisie puis la signature de la convention avant le début du stage.

QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE STAGE

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose :

- ▶ Des ateliers CV/Lettre de motivations tout au long de l'année,
- ▶ Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : RPRO.

Ce site internet vous permet :

- ▶ de trouver des offres de stages d'emploi
- ▶ de bénéficier de conseils
- ▶ de mettre en ligne votre CV,
- ▶ de contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université.



D- LES CERTIFICATIONS NATIONALES

En complément de votre formation initiale, l'Université vous propose deux certifications nationales :

D1- Le Certificat Informatique et Internet : C2I niveau 1

C'est une certification nationale portant sur les compétences numériques nécessaires aux étudiants pour leur formation et pour leur insertion professionnelle.

Retrouvez les informations détaillées sur le C2I sur le www.univ-tours.fr/fc



D2- Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur : CLES

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le www.univ-tours.fr/formations/CLES

Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Education Nationale. Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues. Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.



Ces certifications vous permettent de justifier d vos compétences en informatique ou en langue.

Bien que ces certifications ne soient pas obligatoires, elles sont vivement conseillées car ce sont des atouts sur vos CV et certains établissements les ont intégrées, par exemple, comme critères de sélection pour leur Master.

E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations,
- Des UEO de renforcement en langue ou de conversation,
- Une UEO spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale ».

Vous pouvez bénéficier d'aides financières

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, des associations,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mèl : internat@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Donner du sens à mes études », « Prendre conscience de mes compétences », « Comment prendre des notes »...

Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site www.univ-tours.fr - Mèl : clesdelareussite@univ-tours.fr



G – SANTE – HANDICAP

Une bonne santé et un bon moral contribuent à la réussite de vos études.

N'hésitez pas à prendre contact si nécessaire avec le Service Universitaire de Médecine et de Promotion de la Santé (SUMPPS).

Allez sur la page d'accueil du site de l'université, puis > Vie étudiante > Santé

Si vous êtes convoqué à un examen de santé, n'oubliez pas qu'il est GRATUIT ET OBLIGATOIRE, et bien sûr couvert par le secret médical.

La Mission Handicap a la responsabilité des étudiants dont la situation de handicap nécessite la mise en place de mesures d'adaptation et/ou de compensation. Elle est à la disposition des étudiants pour mettre en œuvre une prise en compte globale et individualisée de leurs besoins.

Allez sur la page d'accueil du site de l'université, puis > Vie étudiante > Handicap

Il existe des dispositions particulières concernant les contrôles et les examens : majoration du temps de composition, utilisation de matériel spécifique, assistance d'un/e secrétaire.

Pour en bénéficier, il faut prendre rendez-vous avec un médecin du Service Universitaire de Médecine et de Promotion de la Santé (SUMPPS, voir ci-dessus)

III- Les Etudes de LEA

A- PRESENTATION DU DEPARTEMENT LEA

A1 – Renseignements pratiques : Le DEPARTEMENT DE LEA

Adresse postale

Département LEA / UFR Lettres et Langues / Université François Rabelais
BP 4103 / 3 rue des Tanneurs / F-37041 TOURS CEDEX 1

SECRETARIAT L.E.A. bureau 64

Aurélie Hannoun
Patricia Msellati
Céline Debot

aurelie.hannoun@univ-tours.fr
patricia.msellati@univ-tours.fr
celine.debot@univ-tours.fr

☎ : 02.47.36.65.71
☎ : 02.47.36.68.44
☎ : 02.47.36.65.25

Horaires d'ouverture : 9h00-11h30 et 13h30-16h30 ; fermé le vendredi après-midi

DIRECTION DU DEPARTEMENT DE LEA - 2017 – 2018	
Codirectrices : Joëlle POPINEAU et Maria Teresa RICCI - BUREAU 135 (1^{er} étage)	
RESPONSABLE MENTION DE LICENCE LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES (LEA)	
Domaine de Licence : Arts, Lettres et Langues PRESIDENT DU JURY DE L3 : Maria Teresa RICCI	
RESPONSABLE SPECIALITE DE MASTER LANGUES ET COMMERCE INTERNATIONAL (LCI)	
Mention de Master : Langues, Littératures et Civilisations Etrangères (LLCE)	
Domaine de Master : Arts, Lettres et Langues PRESIDENTE DU JURY DE M2 : Joëlle POPINEAU	

RESPONSABLES D'ANNEE 2017 - 2018	
Année	Responsables
L1	Alain BIDEAU
L2	Michel FORIN
L3	Angélique GOMEZ-MULLER
Responsable de la mention licence LEA	Maria-Teresa RICCI
Responsable du Master LCI	Joëlle POPINEAU

RESPONSABLES DE DOMAINES - 2017 - 2018	
Domaine	Responsables
ANGLAIS	Carine BERBÉRI - Anne URBANOWSKI
ALLEMAND	Alain BIDEAU
ESPAGNOL	Sophie LARGE - Gersende CAMENEN – José Maria LOPEZ-CASADO
ITALIEN	Sabrina FERRARA - Maria Teresa RICCI
DROIT	Michel FORIN
ECONOMIE	Saïd ARHAB
GESTION	Sigrid JOSEPH
MARKETING	Bruno FOUCHER
FRANÇAIS - COMMUNICATION L + M	Nicole DENOIT
INFORMATIQUE	Marc LIBRE
Finances	Joëlle POPINEAU - Maria Teresa RICCI
Relations Internationales	Carine BERBÉRI - Christophe DUBOIS
Monde professionnel / Conseil de perfectionnement	(poste à pourvoir lors du CdP)
Information LEA + réseaux sociaux	Bruno FOUCHER
Rédaction livret guide stages	Carine BERBÉRI ; Anne URBANOWSKI ; Emmanuelle TERRONES ; Christophe DUBOIS; Gloria BOSSE TRUCHE; Yekaterina GARCIA MARKINA ; Angélique GOMEZ-MULLER ; José Maria LOPEZ-CASADO ; Gersende CAMENEN; Maria Teresa RICCI

A2 – Echanges internationaux

ECHANGES INTERNATIONAUX
Gestion générale des échanges en LEA : Carine BERBÉRI et Christophe DUBOIS
Universités et stage en entreprises - 2017 - 2018

ANGLAIS

Echanges Universitaires – Erasmus sortants

Zones géographiques	Responsable	Adresse mail
Belgique, Danemark, Estonie, Pays-Bas, Suède et Turquie	Elizabeth SHEPPARD	elizabeth.sheppard@univ-tours.fr
<u>Londres</u>	Sébastien SALBAYRE	sebastien.salbayre@univ-tours.fr
<u>Angleterre (hors Londres)</u>	Elizabeth SHEPPARD	elizabeth.sheppard@univ-tours.fr
Ecosse, Irlande du Nord (Ulster), République d'Irlande (Eire)	Joëlle POPINEAU	joelle.popineau@univ-tours.fr
Afrique du Sud, Asie (sauf Chine), Océanie	Guillaume CINGAL	guillaume.cingal@univ-tours.fr
Chine	Carine BERBÉRI	carine.berberi@univ-tours.fr
Amérique du Nord	Elizabeth SHEPPARD	elizabeth.sheppard@univ-tours.fr

Stages

Zones géographiques	Responsable	Adresse mail
Afrique, Asie, Océanie	Guillaume CINGAL	guillaume.cingal@univ-tours.fr
Europe	Anne URBANOWSKI	anne.urbanowski@univ-tours.fr
Amérique + autres zones géographiques	Elizabeth SHEPPARD	elizabeth.sheppard@univ-tours.fr
Stages effectués par les étudiants inscrits en LEA Anglais/FLE	Anne URBANOWSKI	anne.urbanowski@univ-tours.fr
Stages effectués en France par les étudiants étrangers inscrits en LEA	Carine BERBÉRI	carine.berberi@univ-tours.fr

Echanges Universitaires – Erasmus Entrants

Zones géographiques	Responsable	Adresse mail
Afrique du Sud, Asie, Océanie	Guillaume CINGAL	guillaume.cingal@univ-tours.fr
Angleterre	Guillaume CINGAL	guillaume.cingal@univ-tours.fr
Amérique du Nord + Chine	Anne URBANOWSKI	anne.urbanowski@univ-tours.fr
Autres zones géographiques (Ecosse, Irlande, Irlande du Nord, Europe)	Carine BERBÉRI	carine.berberi@univ-tours.fr

ALLEMAND

	Responsable	Adresse mail
Echanges université erasmus sortants	Emmanuelle TERRONES	emmanuelle.terrone@univ-tours.fr
Stages	Emmanuelle TERRONES	emmanuelle.terrone@univ-tours.fr

ESPAGNOL**Echanges universitaires en Espagne – erasmus sortants**

Universités	responsable	Adresse mail
Las Palmas, Complutense Madrid, Huelva, Pamplona	Christophe DUBOIS	christophe.dubois@univ-tours.fr
Granada, Sevilla, Almeria, Alicante	Angélique GOMEZ-MULLER	angelique.gomez-muller@univ-tours.fr

Stages en Espagne

Zones géographiques	Responsable	Adresse mail
Zone 1 (Asturias, Cantabria, Castilla La Mancha, Castilla y León, Comunidad de Madrid, Galicia, La Rioja, País Vasco)	Christophe DUBOIS Gloria BOSSE TRUCHE	christophe.dubois@univ-tours.fr gloria.bosse@univ-tours.fr
Zone 2 (Andalucía, Aragón, Cataluña, Ceuta, Comunidad Valenciana, Extremadura, Islas Baleares, Islas Canarias, Melilla, Murcia, Navarra)	Yekaterina GARCIA MARKINA Angélique GOMEZ-MULLER José Maria LOPEZ-CASADO	yekaterina.garcia@univ-tours.fr angelique.gomez-muller@univ-tours.fr
AMERIQUE LATINE Universités et stages professionnels	Gersende CAMENEN	gersende.camenen@univ-tours.fr

ITALIEN

	Responsable	Adresse mail
Mobilités entrants et sortants université Bologne (Università di Bologna) ; Catane (Università degli Studi di Catania) ; Milan (IULM) ; Parme (Università degli Studi di Parma) ; Rome (Università degli Studi Roma Tre) ; Turin (Università degli Studi di Torino) ; Vérone (Università degli Studi di Verona)	Sabrina FERRARA	sabrina.ferrara@univ-tours.fr
Mobilités stage	Maria Teresa RICCI	maria.ricci@univ-tours.fr

A3 - Annuaire des ENSEIGNANTS

Allemand

BARIC Daniel	daniel.baric@univ-tours.fr	bureau 02
BIDEAU Alain	alain.bideau@univ-tours.fr	bureau 01
BRÜHMÜLLER Jasmin	jasmin.bruhmuller@univ-tours.fr	bureau 02
DESMAZIERES Patricia	patricia.desmazieres@univ-tours.fr	bureau 02
TERRONES Emmanuelle	emmanuelle.terrones@univ-tours.fr	bureau 02

Anglais

BERBERI Carine	carine.berberi@univ-tours.fr	bureau 38
BRILLET Philippe	philippe.brillet@univ-tours.fr	bureau 40
CINGAL Guillaume	guillaume.cingal@univ-tours.fr	bureau 38
COQUET Cécile	cecile.coquet-mokoko@univ-tours.fr	bureau 40
GOLLER Sabine	sabine.goller@univ-tours.fr	bureau 134bis
POPINEAU Joëlle	joelle.popineau@univ-tours.fr	bureau 135
PORTIER-LECOQC Fabienne	fabienne.portier-lecocq@univ-tours.fr	bureau 42
PORION Stéphane	stephane.porion@univ-tours.fr	bureau 42
SHEPPARD Elizabeth	elizabeth.sheppard@univ-tours.fr	bureau 38
ULLMO Anne	anne.ullmo@univ-tours.fr	bureau 40
TRAN Tri	tri.tran@univ-tours.fr	bureau 45
URBANOWSKI Anne	anne.urbanowski@univ-tours.fr	bureau 38

Droit

FORIN Michel	michel.forin@univ-tours.fr	bureau 134
--------------	----------------------------	------------

Economie

ARHAB Saïd	said.arhab@univ-tours.fr	bureau 134
------------	--------------------------	------------

Espagnol

BAR Lionel	lionel.bar@univ-tours.fr	bureau 10
CAMENEN Gersende	gersende.camenen@univ-tours.fr	bureau 07
DUBOIS Christophe	christophe.dubois@univ-tours.fr	bureau 11
GARASA Fausto	fausto.garasa@univ-tours.fr	bureau 13
GARCIA MÁRKINA Yekaterina	yekaterina.garcia@univ-tours.fr	bureau 11
GOMEZ MULLER Angélique	angelique.gomez-muller@univ-tours.fr	bureau 07
LARGE Sophie	sophie.large@univ-tours.fr	bureau 07
RABIN-RICHARD Céline	celine.rabin-richard@univ-tours.fr	bureau 11
LOPEZ-CASADO José Maria		bureau 134bis

Français

DENOIT Nicole	nicole.denoit@univ-tours.fr	bureau 45
---------------	-----------------------------	-----------

Gestion

JOSEPH Sigrid	sigrid.joseph@univ-tours.fr	bureau 134
---------------	-----------------------------	------------

Informatique - Gestion

LIBRE Marc	marc.libre@univ-tours.fr	bureau 134
------------	--------------------------	------------

Italien

FERRARA Sabrina	sabrina.ferrara@univ-tours.fr	bureau 134bis
RICCI Maria Teresa	maria.ricci@univ-tours.fr	bureau 135
GIORDANO Ida	ida.giordano@univ-tours.fr	bureau 25

Les enseignants reçoivent les étudiants aux horaires affichés sur la porte de leur bureau.

A4 – Organisation des études

L'objectif pédagogique du département de L.E.A. est de faire acquérir :

- une compétence linguistique trilingue (français, anglais, et au choix de l'étudiant, allemand, espagnol, italien), incluant la connaissance de la langue contemporaine écrite et orale (expression et traduction) et des cultures concernées,
- une compétence professionnelle dans les matières appliquées à la vie de l'entreprise (Droit, Economie, Gestion, Marketing, Informatique, Techniques de Communication).

Les compétences à acquérir sont :

- maîtriser de l'anglais et, à un niveau équivalent, la langue B (allemand, espagnol, italien) : traduire les documents d'une entreprise de commerce international et communiquer oralement ou par écrit (courrier papier ou électronique) avec un partenaire étranger.
- connaître les principaux traits des civilisations concernées dans le but de faciliter la compréhension d'un partenaire commercial et la communication/négociation interculturelle.
- posséder les bases des outils informatiques (traitement de texte, tableur, base de données, Powerpoint, Internet).
- aborder l'élaboration d'un projet marketing.
- savoir rechercher un stage ou un emploi.

L'organisation du séjour à l'étranger : Master 1^{ère} année, semestre 2

Le semestre 1 de Master LEA LANGUES ET COMMERCE INTERNATIONAL (LCI) doit se dérouler :

- soit au sein d'une Université étrangère anglophone ou de langue B, en fonction des places disponibles, avec la possibilité d'effectuer un stage court en entreprise ;
- soit au sein d'une entreprise étrangère, située dans un pays où se pratique une des langues étudiées, sous la forme d'un stage long (minimum 3 mois à temps complet),

après accord entre l'étudiant et l'équipe pédagogique.

C'est l'équipe pédagogique qui décide souverainement en dernier ressort, en fonction du projet professionnel soumis par l'étudiant.

L'étudiant doit rédiger un rapport en liaison avec son séjour à l'étranger. A cette condition, le séjour à l'étranger est reconnu et validé par l'Université de Tours, si les résultats sont satisfaisants. Les précisions sur la rédaction de ce document se trouvent dans le guide distribué en début d'année.

Dans le cas d'un stage en entreprise, il est organisé une soutenance du rapport, pour laquelle un guide est distribué en début d'année.

Pour les étudiants non francophones dont la langue maternelle est l'anglais ou correspond à une des langues B prévues dans le cursus LEA/LCI : Allemand, Espagnol, ou Italien, le 1er semestre de Master 1 peut s'effectuer en France ou dans un pays francophone, selon les mêmes modalités.

En dehors de ces séjours obligatoires à l'étranger, tout départ est soumis à l'autorisation de l'équipe pédagogique.

L'organisation du stage en entreprise du Master 2^{ème} année, semestre 4

Ce stage se déroule en entreprise, n'importe où dans le monde (France ou étranger), au choix de l'étudiant, indépendamment des langues étudiées. Son but est de préparer directement l'insertion professionnelle des étudiants et doit s'inscrire dans un contexte international d'import/export.

A5- LISTE DES PARTENAIRES UNIVERSITAIRES DE LEA

1. **ECHANGES SPECIFIQUES A LEA** (voir ci-dessous pour les accords non-spécifiques à LEA (à savoir ouverts à *toute l'université*).

Liste des universités partenaires par zones géographiques.

Langue A (anglais)

Europe (programme Erasmus)

Anvers (Belgique)
Birmingham (Aston University, Angleterre).
Coblence (Allemagne)
Coleraine (University of Ulster, Irlande du Nord)
Constance (Allemagne) langue A et B
Copenhague (Kobenhavn Universitat, Danemark)
Coventry (Coventry University, Angleterre) **1 an pour les L3**
Durham (Durham University, Angleterre) **1 an pour les L3**
Falun (Hogskolan Dalarna, Suède)
Gand (University College Ghent, Belgique)
Edimbourg (Heriot-Watt University, Ecosse)
Edimbourg (Napier, Ecosse)
Istanbul (Aydin University, Turquie)
Limerick (Mary Immaculate College, République d'Irlande)
Londres (Queen Mary College, University of London, Angleterre)
Londres (University College)
Manchester (Manchester Metropolitan University, Angleterre)
Nimègue (Radboud Universiteit, Pays-Bas)
Norwich (East Anglia University, Angleterre)
Portsmouth (Portsmouth University, Angleterre)
Stirling (Stirling University, Ecosse) **Moyenne de 12 requise, ou TOEFEL (85)**
Tallinn (Tallinna Ullikool, Estonie)

Au Danemark, en Estonie, en Belgique, aux Pays-Bas et en Suède les cours sont **en anglais** (apprentissage d'une 3è langue possible).

Attention : la République d'Irlande et le Royaume-Uni ne font pas partie de l'espace Schengen. Les étudiants qui ne sont pas ressortissant de la CEE doivent donc obtenir **un visa** pour y entrer. Se renseigner auprès du service consulaire des Ambassades de ces deux pays à Paris.

Hors Europe (accords spécifiques à LEA)

Adelaide (Flinders University, Australie)
Adelaide (Université d'Adelaide, Australie)
Chennai (University of Madras, Inde)
Dajeon (Université Nationale de Chungnam, Corée du Sud).
Kobe (Université de Konan, Japon). **1 an**
Melbourne (La Trobe University, Australie)
Melbourne (Monash University, Australie) TOEFEL obligatoire
Melbourne (Victoria University, Australie)
Melbourne (Deakin University, Australie)
Pietermaritzburg (University of KwaZuluNatal, Afrique du Sud).
Seoul (University of Seoul)
Seoul (Sungkyunkwam University)
Sydney (University of Sydney, Australie)
Sydney (Macquarie University, Australie).
Wollongong (University of Wollongong, Australie)

Au Japon, en Inde, et en Corée les cours sont **en anglais** avec l'apprentissage possible d'une langue régionale. Les universités japonaises et coréennes offrent parfois des bourses (sur sélection). Bourse JASSO (Japon).

Amérique du Nord (accords spécifiques à LEA).
Denton (University of North Texas, Etats-Unis).
Laramie (University of Wyoming, Etats-Unis)
Vancouver (Douglas College, Canada)
Wolfville (University of Acadia Nouvelle Ecosse, Canada)

Pays germanophones .

Bochum (Ruhr-Universität, Allemagne)
Brême (Universität Bremen, Allemagne)
Hildesheim (Universität Hildesheim, Allemagne)
Innsbruck (Leopold-Franzens Universität, Autriche)
Mayence (Johannes-Gutenberg Universität, Mainz, Allemagne)
Passau (Universität Passau, Allemagne)
Siegen (Fachhochschule Braunschweig-Wolfenbüttel, Allemagne)

Pays hispanophones.

Alicante (Universidad de Alicante, Espagne)
Almeria (Universidad de Almeria, Espagne)
Granada (Universidad de Granada, Espagne)
Huelva (Universidad de Huelva, Espagne)
Las Palmas (Universidad de Las Palmas de Gran Canaria, Les Iles Canaries, Espagne)
Madrid (Universidad Complutense, Espagne)
Pampelune (Universidas de Navarra, Espagne)
Seville (Universidad Pablo de Olavide, Espagne)

Accords LEA Amérique du Sud.

Caracas (Universidad Simon Bolivar, Venezuela)
Costa Rica. (Universidad de Costa Rica, San José)
Lima (Universidad Ricardo Palma, Pérou)
Colombie (Universidad Nationale de Colombia, Bagota, Colombie, en voie de négociation)

Italie.

Bologne (Università di Bologna)
Catane (Università degli Studi di Catania)
Milan (IULM)
Parme (Università degli Studi di Parma)
Rome (Università degli Studi Roma Tre et La Sapienza)
Turin (Università degli Studi di Torino)
Venise
Vérone (Università degli Studi di Verona)

A6- Débouchés de LEA

Ces compétences peuvent permettre d'obtenir un emploi dans les secteurs du commerce international et qui nécessitent une bonne connaissance des langues (par exemple, les sociétés françaises ou étrangères qui travaillent dans les transports, la communication, l'import-export, les organismes à vocation internationale).

Elles peuvent aussi permettre la poursuite d'études au sein de Masters tournés vers les échanges internationaux (par exemple, la spécialité de Master « Langues et Commerce international » de l'Université de Tours).

Pour mieux connaître les débouchés de LEA, consultez l'enquête sur le devenir des anciens étudiants sur le site LEA, rubrique « Entreprise-Vie professionnelle » – Site de l'UFR Lettres et Langues

Les équipes de formation sont placées sous la responsabilité d'un Directeur et d'un Conseil où siègent les représentants des différentes Langues enseignées, du Domaine d'Application, des personnels IATOS et des étudiants.

B- PRESENTATION DE LA SPECIALITE DE MASTER LEA LANGUES ET COMMERCE INTERNATIONAL (LCI)

B1 – Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC), d'évaluation et règles de passage de l'Université François Rabelais de Tours applicables aux étudiants de MASTER

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES, D'EVALUATION ET REGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS

DIPLOME DE MASTER

en application de l'arrêté du 9 avril 1997, des décrets n°2002-480, 481, 482 du 8 avril 2002 et de l'arrêté du

25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Art. 1 : Conditions d'accès et inscription

L'accès en 1^{ère} année de Master est soumis à l'étude de la candidature de l'étudiant par le jury de sélection de Master.

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1^{ère} année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

L'admission en master 2^{ème} année est de plein droit pour l'étudiant :

Art. 2 : Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau. Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement) est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 3 : Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme **au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, et leur coefficient. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

Dispositionsexceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CEVU

« le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir.

De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des

connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ». Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 4 : Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;

2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;

4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les unités dont la note est inférieure à 10/20 ;

6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les Masters prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage et/ou de mémoire individuel, et la note des autres unités ;

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

Art 5 : Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement. Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Art. 6 : Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves. Le redoublement en deuxième année n'est pas admis sauf cas de situation exceptionnelle décidé par le jury.

Art. 7 : Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Art. 8 : Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1^{ère} année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2^{ème} année devra être calculée sur la base de la moyenne des deux semestres de M2. Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20. Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20. Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 9 : Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné. Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonyme portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment grâce à l'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Ses auteurs sont donc passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, à savoir :

- 1° L'avertissement ;
- 2° Le blâme ;
- 3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- 4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

F.A.Q. sur les contrôles de connaissances / MASTER

Vous trouvez ci-dessus le texte administratif sur les Contrôles des Connaissances : contrôles continus et examens ; lisez-le avec attention. Voici maintenant les réponses aux questions les plus fréquentes, posées par les étudiants sur l'organisation des contrôles de connaissances.

Attention, ces informations concernent le Master, mais pas la Licence.

Les règles qui organisent les examens dépendent du Ministère et de l'Université, et non du département de LEA. Il est donc inutile de demander des modifications aux enseignants, aux secrétaires, ou à la codirection du département : les règles s'imposent à tous.

Vos **matières** sont regroupées par blocs appelés « **UE** » (Unité d'Enseignement).

Les UE sont regroupées pour former des **semestres**.

Chaque **année** est composée de 2 semestres.

On désigne souvent les années et les semestres par les abréviations suivantes :

1^{ère} année de Master = M1

2^{ème} année de Master = M2

1^{er} semestre de M1 = S1

2^{ème} semestre de M1 = S2

1^{er} semestre de M2 = S3

2^{ème} semestre de M2 = S4

Donc:

M1 = S1 + S2

M2 = S3 + S4

Les principes de base sont la compensation et la conservation des éléments obtenus.

La compensation entre les notes se passe comme au Baccalauréat (une bonne note en Histoire peut compenser une mauvaise note en Chimie), mais d'une façon plus large.

La conservation des éléments obtenus signifie que chaque fois que vous obtenez la moyenne à un élément (une matière, une UE, un semestre ou une année), cet élément est acquis définitivement. Même si vous redoublez, triplez..., vous n'avez pas à repasser l'élément en question.

ATTENTION : même si vous pouvez compenser de mauvais résultats par vos meilleures notes, votre intérêt n'est pas de négliger une partie de votre formation en espérant réussir à atteindre la moyenne grâce à vos points forts.

Ce calcul peut échouer, si vous n'avez pas de résultats aussi bons que vous l'espérez dans vos matières préférées.

De plus, dans votre vie professionnelle, vous aurez besoin de l'ensemble des connaissances et des compétences qui composent votre diplôme : par exemple, si vous parlez parfaitement deux langues étrangères mais que vous êtes incapable d'utiliser un ordinateur de façon professionnelle, vous avez bien peu de chances de trouver un emploi.

Pour réussir une matière, il faut avoir la moyenne (10/20) à l'ensemble des contrôles organisés par l'enseignant. Pour calculer cette moyenne, il faut tenir compte des coefficients attribués à chaque contrôle. Les coefficients sont précisés par chaque enseignant.

Exemple.

Vous avez 3 contrôles à passer pour valider un cours. Les coefficients sont :

Premier contrôle : coefficient 1 (soit 25% de la note totale)

Deuxième contrôle : coefficient 1 (soit 25% de la note totale)

Troisième contrôle : coefficient 2 (soit 50% de la note totale)

Vous pouvez être reçu avec :

Premier contrôle : 12/20 (soit 25% de la note totale)

Deuxième contrôle : 12/20 (soit 25% de la note totale)

Troisième contrôle : 08/20, soit 16/40 (soit 50% de la note totale)

TOTAL : 40/80 = une moyenne de 10/20

Pour être reçu à une UE, il faut avoir la moyenne (10/20) non pas nécessairement à chacune des matières, mais à l'ensemble des cours qui composent cette UE. Pour calculer cette moyenne, il faut tenir compte des coefficients attribués à chaque cours. Les coefficients apparaissent dans les tableaux qui présentent la répartition des cours, dans la colonne « Coef ».

Exemple.

L'UE 2 ANGLAIS - LANGUE du M1, S2 se compose des matières suivantes.

2-1 Traduction – coefficient 2

2-2 Expression écrite – coefficient 1

2-3 Expression orale – coefficient 1

2-4 Civilisation – coefficient 1

Vous pouvez être reçu avec :

2-1 Traduction : 15/20 – coefficient 2 = 15/20 devient 30/40

2-2 Expression écrite : 05/20 – coefficient 1 = 05/20 reste 05/20

2-3 Expression orale : 06/20 – coefficient 1 = 06/20 reste 06/20

2-4 Civilisation : 09/20 – coefficient 1 = 09/20 reste 09/20

TOTAL : 30/40 + 05/20 + 06/20 + 09/20 = 50/100 = 10/20

Pour être reçu à un semestre, il faut avoir la moyenne (10/20) non pas nécessairement à chacune des UE du semestre, mais à l'ensemble des UE qui composent ce semestre. Pour calculer cette moyenne, il faut tenir compte des coefficients attribués à chaque UE. Les coefficients apparaissent en gras dans les tableaux qui présentent la répartition des cours, dans la colonne « Coef ».

Exemple.

Le S2 de M1 se compose des UE suivantes.

UE 2 ANGLAIS – Coefficient 2

UE 3 LANGUE B – Coefficient 2

UE 4 COMMUNICATION – Coefficient 2

UE 5 APPLICATION – Coefficient 3

UE 6 OPTION – Coefficient 3

UE 7 PROJET PROFESSIONNEL – Coefficient 2

Vous pouvez être reçu avec :

UE 2 ANGLAIS 10/20 – Coefficient 2 = 10/20 devient 20/40

UE 3 LANGUE B – Coefficient 2 = 10/20 devient 20/40

UE 4 COMMUNICATION – Coefficient 2 = 10/20 devient 20/40

UE 5 APPLICATION 07/20 – Coefficient 3 = 07/20 devient 21/60

UE 6 OPTION 13/20 – Coefficient 3 = 13/20 devient 39/60

UE 7 PROJET PROFESSIONNEL – Coefficient 2 = 10/20 devient 20/40

TOTAL : 20/40 + 20/40 + 20/40 + 21/60 + 39/60 + 20/40 = 140/280 = 10/20

Pour être reçu à une année, il faut avoir la moyenne (10/20) à chacun des semestres. Il n'y a pas de compensation entre les 2 semestres d'une même année (contrairement à ce qui se passe en Licence).

Pour être admis en M2, il est nécessaire d'être admis aux 2 semestres de M1. Le statut d'AJAC (étudiant AJourné Autorisé à Continuer) n'existe pas en Master (contrairement à ce qui se passe en Licence). Attention, cette condition est nécessaire mais pas suffisante : en Master LEA Langues et Commerce International, l'accès en 2^{ème} année est limité à 25 étudiants.

Pour être reçu au Master, il faut avoir la moyenne (10/20) à chacun des 4 semestres. Attention : les années ne se compensent pas entre elles.

Si vous n'avez pas été reçu à votre année dès la 1^{ère} session, vous avez le droit de vous présenter à la 2^{ème} session. Tous les étudiants, sans aucune exception, ont le droit de se présenter à la 2^{ème} session s'ils ont échoué à la 1^{ère}. Peu importe la raison de l'échec : mauvaises notes, absences justifiées ou pas...

B3- Présentation du Master LEA LCI 1^{ère} Année (M1)

Responsable d'année : Joëlle POPINEAU – Bureau 135 (1^{er} étage)

B3.1- Maquette de M1 S1

MASTER LANGUES ET COMMERCE INTERNATIONAL (LCI - LEA) – 2012 / 2017							
Master 1 ^{ère} année, 1 ^{er} semestre (M1, S1)							
Unités d'Enseignement	Eléments Pédagogiques	Coef	ECTS	CM	TD	TP	
UE 1 – SEJOUR EN UNIVERSITE ETRANGERE OU STAGE EN ENTREPRISE		14	30				
	1-1 Séjour en université étrangère OU 1-2 Stage en entreprise	14	30	Modalités propres à l'université fréquentée OU Rapport de stage + Fiche d'évaluation remplie par l'entreprise + Soutenance			
Les cours en université étrangère sont choisis, en accord avec le responsable de l'échange et en s'aidant des rapports rédigés par les étudiants ayant déjà fréquenté cette université, dans les 3 domaines de LEA : Anglais, Langue B, Domaine d'Application. Leur durée correspond aux 30 ECTS requis. Les stages en entreprise étrangère sont choisis en accord avec le responsable de la zone géographique concernée.							
TOTAL M1, S1 = 3 mois minimum		14	30				

B3.2- Descriptif des enseignements de M1 S1

1^{ère} année (M1) – 1^{er} semestre (S1)

UE 1 SEJOUR EN UNIVERSITE ETRANGERE ou STAGE EN ENTREPRISE ETRANGERE

1-1 Séjour en université étrangère anglophone ou de Langue B + Stage court facultatif

Compétences : comprendre un texte ou un dialogue et les restituer dans deux autres langues, dont l'anglais. Préparer les contenus de la communication en français, anglais et Langue B. comprendre un texte ou un dialogue et les restituer dans deux autres langues, dont l'anglais. Préparer les contenus de la communication en français, anglais et Langue B.

Connaissances : cours en rapport avec les langues et les civilisations étudiées, le Droit, l'Economie, la Gestion, le Marketing, la Communication et l'Informatique.

Découverte concrète du fonctionnement d'une entreprise étrangère.

OU Stage long en entreprise étrangère

Compétences : variables selon la mission confiée (voir fiche RNCP). Pratique de la langue ou des langues concernées. Gestion des contacts interculturels. Techniques de recherche de stage et d'emploi.

Connaissances : découverte concrète et approfondie du fonctionnement d'une entreprise étrangère.

B3.3- Modalités de contrôle des connaissances du M1 S1

Unités d'Enseignement et Eléments constitutifs M1 S1	Régime général				Régime spécial d'études			
	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session		1 ^{ère} session		2 ^{ème} session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve (E ou O)	Coef.	Type de contrôle : ET Type d'épreuve (E ou O)	Coef.	Type de contrôle : ET Type d'épreuve (E ou O)	Coef.	Type de contrôle : ET Type d'épreuve (E ou O)	Coef.
UE 1 – SEJOUR EN UNIVERSITE ETRANGERE OU STAGE EN ENTREPRISE		1		1		1		1
1-2 Séjour en université étrangère OU 1-3 Stage en entreprise	Modalités propres à l'université fréquentée OU Rapport de stage + Fiche d'évaluation remplie par l'entreprise + Soutenance	1	Modalités propres à l'université fréquentée OU Rapport de stage + Fiche d'évaluation remplie par l'entreprise + Soutenance	1	Modalités propres à l'université fréquentée OU Rapport de stage + Fiche d'évaluation remplie par l'entreprise + Soutenance	1	Modalités propres à l'université fréquentée OU Rapport de stage + Fiche d'évaluation remplie par l'entreprise + Soutenance	1

CC : Contrôle Continu - **ET** : Examen Terminal – **E** : Ecrit – **O** : Oral

B3.4- Maquette du M1 S2

MASTER LANGUES ET COMMERCE INTERNATIONAL (LCI - LEA) – 2012 / 2017							
Master 1ère année, 2è semestre (M1, S2)							
Unités d'Enseignement	Eléments Pédagogiques	Coef	ECTS	CM	TD	TP	
UE 2 - ANGLAIS		2	5	12	48	0	
	2-1 Traduction	2	2	0	18	0	
	2-2 Expression écrite	1	1	0	18	0	
	2-3 Expression orale	1	1	0	12	0	
	2-4 Civilisation	1	1	12	0	0	
UE 3 – LANGUE B		2	5	12	48	0	
	3-1 Traduction	2	2	0	18	0	
	3-2 Expression écrite	1	1	0	18	0	
	3-3 Expression orale	1	1	0	12	0	
	3-4 Civilisation	1	1	12	0	0	
UE 4 - COMMUNICATION		2	3	24	18	0	
	4-1 Communication	1	3	24	18	0	
UE 5 – APPLICATION		3	8	120	33	0	
	5-1 Droit + Interventions professionnelles	1	2	34	0	0	
	5-2 Economie + Interventions professionnelles	1	2	34	9	0	
	5-3 Marketing + Interventions professionnelles	1	3	52	0	0	
	5-4 Etudes de cas	1	1	0	24	0	
UE 6 - OPTION		3	6	42 ou 0	6 ou 48	12	
APPLICATION		3	6	42	6	12	
	6-1 Gestion financière – Informatique appliquée	1	2	6	6	12	
	6-2 Europe sociale	1	2	18	0	0	
	6-3 Economie européenne	1	2	18	0	0	
OU							
LANGUES		3	6	0	48	12	
ANGLAIS		2	3	0	24	6	
Anglais (EP 6-4)	6-4 Traduction – Lexicologie	1	1	0	9	0	
	6-4 Communication commerciale – Informatique appliquée	1	1	0	6	6	
	6-4 Communication orale	1	1	0	9	0	
LANGUE B		2	3	0	24	6	
Langue B (EP 6-5)	6-5 Traduction – Lexicologie	1	1	0	9	0	
	6-5 Communication commerciale – Informatique appliquée	1	1	0	6	6	
	6-5 Communication orale	1	1	0	9	0	
UE 7 – PROJET PROFESSIONNEL		2	3	20	0	0	
	7-1 Projet professionnel : relation université / entreprise	1	3	20	0	0	
TOTAL M1, S2 = 395		14	30	230 ou 188	153 ou 195	12	
TOTAL M1 = S1+S2 = 395		28	60	230 ou 188	153 ou 195	12	

B3.5- Descriptif des enseignements de M1 S2

1^{ère} année (M1) – 2^{ème} semestre (S2)

UE 2 ANGLAIS

Compétences : comprendre un texte ou un dialogue et les restituer dans une autre langue. Préparer les contenus de la communication en anglais. Acquérir les techniques de traduction, d'interprétariat et de communication en anglais.

Comprendre un texte ou un dialogue et les restituer dans une autre langue. Recenser les sources documentaires et mettre à jour des connaissances linguistiques et culturelles. Analyser le marché international, en particulier anglophone. Négocier avec le client les modalités du contrat de vente en tenant compte de caractéristiques culturelles anglophones.

2-1 Traduction

Connaissances : traduction français-anglais et anglais-français de textes en rapport avec l'actualité économique et sociale.

2-2 Expression écrite

Connaissances : techniques de rédaction, de résumé et de synthèse de documents à partir de sujets socio-économiques tirés de la presse anglo-saxonne contemporaine ou de documents authentiques d'entreprise.

2-3 Expression orale

Connaissances : entraînement à l'expression orale sous forme d'exposés suivis de questions et de débats.

2-4 Civilisation

Connaissances : connaissance des traits essentiels des civilisations des pays anglophones, nécessaires à une négociation commerciale interculturelle.

UE 3 LANGUE B

Compétences : comprendre un texte ou un dialogue et les restituer dans une autre langue. Préparer les contenus de la communication en langue B. Acquérir les techniques de traduction, d'interprétariat et de communication en anglais. Comprendre un texte ou un dialogue et les restituer dans une autre langue. Recenser les sources documentaires et mettre à jour des connaissances linguistiques et culturelles. Analyser le marché international, en particulier de langue B. Négocier avec le client les modalités du contrat de vente en tenant compte de caractéristiques culturelles de langue B.

2-1 Traduction

Connaissances : traduction français-Langue B et Langue B-français de textes en rapport avec l'actualité économique et sociale.

2-2 Expression écrite

Connaissances : techniques de rédaction, de résumé et de synthèse de documents à partir de sujets socio-économiques tirés de la presse de Langue B contemporaine ou de documents authentiques d'entreprise

2-3 Expression orale

Connaissances : entraînement à l'expression orale sous forme d'exposés suivis de questions et de débats.

2-4 Civilisation

Connaissances : connaissance des traits essentiels des civilisations des pays de Langue B, nécessaires à une négociation commerciale interculturelle.

UE 4 COMMUNICATION

Compétences : préparer les contenus de la communication. Mettre en œuvre les actions de relations publiques, de diffusion et de promotion de l'information. Représenter une entreprise sur un salon, une foire internationale.

4-1 Communication

Connaissances : communiquer verbalement et non-verbalement en entreprise. Analyse critique du fonctionnement de la communication d'entreprise.

UE 5 APPLICATION

Compétences : développer un portefeuille de clients – prospects en France comme à l'étranger. Négocier avec le client les modalités du contrat de vente. Prospecter à l'international le marché des fournisseurs, négocier les prix et les délais de livraison. Suivre l'évolution des contrats jusqu'à leur liquidation. Réaliser la veille concurrentielle nationale et internationale. Elaborer et suivre les éléments du plan marketing, réaliser le bilan. Apporter un appui technique aux commerciaux. Utiliser du matériel audiovisuel et informatique (traitement de texte, tableur, PAO, Internet...).

5-1 Droit + Interventions professionnelles

Connaissances : droit du commerce international. Etude pratique de contrats internationaux.

5-2 Economie+ Interventions professionnelles

Connaissances : principales techniques financières internationales. Système financier et monétaire international.

5-3 Marketing + Interventions professionnelles

Connaissances : marketing de base et marketing international. Approche des marchés étrangers et techniques de marketing mises en œuvre par l'entreprise dans un contexte international.

5-4 Etudes de cas

Connaissances : application des différents enseignements à un travail de recherche en équipe, conduisant à la production d'un dossier : proposition de résolution d'un problème précis.

UE 6 OPTION

APPLICATION

Compétences : Comprendre un texte ou un dialogue et le restituer dans deux autres langues, dont l'anglais. Préparer les contenus de la communication en trois langues dont le français et l'anglais. Prospector à l'international. Elaborer et suivre les éléments du plan marketing, réaliser le bilan. Représenter une entreprise sur un salon, une foire internationale. Utiliser du matériel audiovisuel et informatique (traitement de texte, tableur, PAO, Internet...).

6-1 Gestion financière/Informatique appliquée

Connaissances : gestion et stratégie fiscale des entreprises, en particulier sur le plan international. Présentation des logiques de construction et de fonctionnement des documents sociaux des entreprises. Maîtrise des outils informatiques associés.

6-2 Europe sociale

Connaissances : harmonisation européenne en matière de droit social. Politiques sociales de l'Union Européenne. Etude des différents systèmes sociaux européens.

6-3 Economie européenne

Connaissances : intégration économique, commerciale et monétaire. Politiques communautaires. Elargissement et perspectives de l'Union Européenne.

OU

LANGUE

Compétences : Comprendre un texte ou un dialogue et le restituer dans deux autres langues, dont l'anglais. Préparer les contenus de la communication en trois langues dont le français et l'anglais. Prospector à l'international. Représenter une entreprise sur un salon, une foire internationale. Utiliser du matériel audiovisuel et informatique (traitement de texte, tableur, PAO, Internet...).

6-4 Anglais Traduction-Lexicologie

Connaissances : renforcement du savoir-faire de la traduction et spécialisation en langue des affaires (textes techniques en rapport avec les différents secteurs spécialisés de l'entreprise). Sensibilisation à l'usage des dictionnaires spécialisés, et à l'élaboration d'un lexique.

6-5 Anglais Communication commerciale – Informatique appliquée

Connaissances : pratique de la communication écrite dans le domaine des affaires associée à la compréhension orale, principalement en ce qui concerne la correspondance d'entreprise.

6-6 Anglais Communication orale

Connaissances : mise en œuvre et approfondissement des connaissances acquises en langue orale (exposés accompagnés de supports visuels, questions, discussions...) ; application du travail effectué en communication commerciale. Utilisation d'Internet, recherche d'informations.

6-7 Langue B Traduction-Lexicologie

Connaissances : renforcement du savoir-faire de la traduction et spécialisation en langue des affaires (textes techniques en rapport avec les différents secteurs spécialisés de l'entreprise). Sensibilisation à l'usage des dictionnaires spécialisés, et à l'élaboration d'un lexique.

6-8 Langue B Communication commerciale – Informatique appliquée

Connaissances : pratique de la communication écrite dans le domaine des affaires associée à la compréhension orale, principalement en ce qui concerne la correspondance d'entreprise.

6-9 Langue B Communication orale

Connaissances : mise en œuvre et approfondissement des connaissances acquises en langue orale (exposés accompagnés de supports visuels, questions, discussions...) ; application du travail effectué en communication commerciale. Utilisation d'Internet, recherche d'informations.

UE 7 PROJET PROFESSIONNEL

Compétences : recenser les sources documentaires et les mettre à jour. Mettre en œuvre les techniques de communication et de conduite de projet.

7-1 Projet professionnel : relation université / entreprise

Connaissances : Visite d'entreprises. Etude de leur organisation, des métiers, élaboration d'un référentiel des compétences nécessaires par poste. Etude du parcours de recrutement. Rédaction de CV, de lettres de motivation adaptées au poste. Approche du recrutement sans CV, par compétences.

B3.6- Modalités de contrôle des connaissances de M1 S2

Unités d'Enseignement et Eléments constitutifs M1, S2	Régime général				Régime spécial d'études			
	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session		1 ^{ère} session		2 ^{ème} session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve (E ou O)	Coef.	Type de contrôle : ET Type d'épreuve (E ou O)	Coef.	Type de contrôle : ET Type d'épreuve (E ou O)	Coef.	Type de contrôle : ET Type d'épreuve (E ou O)	Coef.
UE 2 - ANGLAIS		2		2		2		2
2-1 Traduction	CC-E	2	ET - E	2	ET - E	2	ET - E	2
2-2 Expression écrite	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
2-3 Expression orale	CC-O	1	ET - O	1	ET - O	1	ET - O	1
2-4 Civilisation	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
UE 3 – LANGUE B		2		2		2		2
3-1 Traduction	CC-E	2	ET - E	2	ET - E	2	ET - E	2
3-2 Expression écrite	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
3-3 Expression orale	CC-O	1	ET - O	1	ET - O	1	ET - O	1
3-4 Civilisation	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
UE 4 - COMMUNICATION		2		2		2		2
4-1 Communication	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
UE 5 – APPLICATION		3		3		3		3
5-1 Droit + Interventions professionnelles	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
5-2 Economie + Interventions professionnelles	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
5-3 Marketing + Interventions professionnelles	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
5-4 Etudes de cas	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
UE 6 - OPTION APPLICATION		3		3		3		3
6-1 Gestion financière – Informatique appliquée	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
6-2 Europe sociale	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
6-3 Economie européenne	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
OU								
LANGUES		3		3		3		3
Anglais (EP 6-4)		2		2		2		2
6-4 Traduction – Lexicologie	CC-E	1	ET – E/O*	1	ET - E	1	ET - E	1
6-4 Communication commerciale – Informatique appliquée	CC-E	1	ET – E/O*	1	ET - E	1	ET - E	1
6-4 Communication orale	CC-O	1	ET - O	1	ET - O	1	ET - O	1
Langue B (EP 6-5)		2		2		2		2
6-5 Traduction – Lexicologie	CC-E	1	ET – E/O*	1	ET - E	1	ET - E	1
6-5 Communication commerciale – Informatique appliquée	CC-E	1	ET – E/O*	1	ET - E	1	ET - E	1
6-5 Communication orale	CC-O	1	ET - O	1	ET - O	1	ET - O	1
UE 7 – PROJET PROFESSIONNEL		2		2		2		2
7-1 Projet professionnel : relation université / entreprise	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1

CC : Contrôle Continu - **ET** : Examen Terminal – **E** : Ecrit – **O** : Oral * = Selon le travail demandé à l'étudiant, celui-ci aura une note correspondant à un travail écrit ou à un exposé oral.

B4- Présentation du Master LEA LCI 2ème Année (M2)

Responsable d'année : Joëlle POPINEAU

B4.1- Maquette de M2 S3

MASTER LANGUES ET COMMERCE INTERNATIONAL (LCI - LEA) – 2012 / 2017							
Master 2è année, 1 ^{er} semestre (M2, S3)							
Unités d'Enseignement	Eléments Pédagogiques	Coef	ECTS	CM	TD	TP	
UE 8 – COMMUNICATION : OUTILS LINGUISTIQUES ET INFORMATIQUES		4	6	20	58	0	
	8-1 Communication	1	1	0	10	0	
	8-2 Anglais	2	2	15	20	0	
	8-3 Langue B	2	2	5	20	0	
	8-4 Informatique	1	1	0	8	0	
UE 9 – TECHNIQUES FINANCIERES ET BANCAIRES INTERNATIONALES / ASSURANCES		2	4	32	0	0	
	9-1 Financement des opérations internationales et gestion des risques	1	2	24	0	0	
	9-2 Assurance des opérations d'exportation	1	2	8	0	0	
UE 10 – FISCALITE ET DROIT		3	6	52	0	0	
	10-1 Fiscalité	1	2	8	0	0	
	10-2 Droit communautaire et droit de la propriété industrielle et intellectuelle	2	2	22	0	0	
	10-3 Droit du commerce international et initiation au droit anglo-saxon	2	2	22	0	0	
UE 11 – GESTION DES OPERATIONS INTERNATIONALES / LOGISTIQUE		2	6	41	0	0	
	11-1 Management et gestion financière à l'international	3	3	18	0	0	
	11-2 Logistique : supply chain	2	2	12	0	0	
	11-3 Logistique : douanes	1	1	11	0	0	
UE 12 – NEGOCIATION ET VENTE		3	8	98	0	0	
	12-1 Communication interculturelle	2	2	20	0	0	
	12-2 Connaissance des marchés et stratégie commerciale	2	2	26	0	0	
	12-3 Techniques de négociation : achat / vente	3	2	40	0	0	
	12-4 Administration des ventes	1	1	6	0	0	
	12-5 Techniques de recherche d'emploi	1	1	6	0	0	
TOTAL M2, S3 = 301		14	30	243	58	0	

B4.2- Descriptif des enseignements de M2 S3

2ème année (M2) – 1^{er} semestre (S3)

UE 8 COMMUNICATION : OUTILS LINGUISTIQUES ET INFORMATIQUES

Compétences : en français, anglais et langue B, comprendre un texte ou un dialogue technique et les restituer dans les deux autres langues. Préparer les contenus de la communication. Mettre en œuvre les actions de relations publiques, de diffusion et de promotion de l'information. Prospector à l'international. Utiliser du matériel audiovisuel et informatique (traitement de texte, tableur, PAO, Internet...).

8-1 Communication

Connaissances : argumentation, négociation et communication (entretiens, réunions de travail, exposés, gestion des conflits).

8-2 Anglais

Connaissances : traduction, compréhension et interprétation. Langues des affaires et des contrats. Mise en place de glossaires techniques par produit. Négociation.

8-3 Langue B

Connaissances : traduction, compréhension et interprétation. Langues des affaires et des contrats. Mise en place de glossaires techniques par produit. Négociation.

UE 8-3 Langue B ALLEMAND

Ce cours s'articule en deux parties.

A - Langue - Expression orale, traduction dans la langue des affaires.

B - Interculturalité - A partir des recherches sur l'interculturalité dans les entreprises franco-allemandes (notamment celles de Jacques Pataud et Jacques Demorgon, Université Technologique de Compiègne) et d'exemples concrets, ce cours apprend à analyser les situations de communication interculturelle, à éviter les malentendus et à gérer les éventuels conflits. Les étudiants acquièrent une expertise en médiation franco-allemande, dans le domaine du management interculturel et des ressources humaines."

8-4 Informatique

Connaissances : préparation à l'entrée active dans le monde professionnel par le rappel de compétences complexes dans la gestion de son travail ; traitement de texte, tableur, diaporama, utilisation d'intranet et de plateforme pour collaboration internet.

UE 9 TECHNIQUES FINANCIERES ET BANCAIRES INTERNATIONALES / ASSURANCES

Compétences : analyser le marché national et international des produits et services, les besoins des consommateurs et la concurrence. Mettre en œuvre les techniques de paiement à l'international. Mettre en œuvre les techniques de couverture des risques de transport, non-paiement et change.

9-1 Financement des opérations internationales et gestion de risques

Connaissances : moyens et techniques de paiement. Financement à court terme. Crédits à moyen et à long terme. Financement des investissements à l'étranger. Risques de non-paiement. Risques de change. Risques liés aux taux d'intérêts.

9-2 Assurance des opérations d'exportation

Connaissances : différents risques. La COFACE et ses concurrents.

UE 10 FISCALITE ET DROIT

Compétences : Mettre en œuvre les techniques fiscales et juridiques nécessaires aux échanges internationaux. Prospector à l'international. Négocier les contrats (prix, délais de livraison, modalités de paiement).

10-1 Fiscalité

Connaissances : fiscalité des entreprises. TVA. Conventions internationales. Fiscalité des ventes et prestations internationales.

10-2 Droit communautaire et droit de la propriété industrielle et intellectuelle

Connaissances : règles de la propriété industrielle. Rôle des institutions européennes. SA européenne. GEIE. Droit économique communautaire.

10-3 Droit du commerce international et initiation au droit anglo-saxon

Connaissances : vente internationale. Incoterms. Transport international. Différentes clauses affectant les contrats. Clauses de responsabilité. Différentes sortes de contrat. Règlement des conflits, arbitrage. Initiation au droit anglo-saxon.

UE 11 GESTION DES OPERATIONS INTERNATIONALES ET LOGISTIQUE

Compétences : apporter un appui technique aux commerciaux. Conduire un projet. Coordonner l'activité d'une équipe, mener les actions de gestion des ressources humaines. Définir et suivre le budget d'une structure. Organiser la chaîne logistique. Appliquer la réglementation du transport de marchandises.

11-1 Management et gestion financière à l'international

Connaissances : analyse du bilan et des résultats de l'entreprise. Comptabilisation des opérations. A travers une simulation de gestion, les étudiants peuvent percevoir l'aspect managérial de la gestion d'une entreprise évoluant sur un marché international, et les conséquences de ce management sur la performance comptable de l'entreprise.

11-2 Logistique : supply chain

Connaissances : organisation des transports.

11-3 Logistique : douanes

Connaissances : fonctionnement des Douanes.

UE 12 NEGOCIATION ET VENTE

Compétences : Mettre en œuvre les actions de relations publiques, de diffusion et de promotion de l'information dans un cadre interculturel. Représenter une entreprise sur un salon, une foire internationale. Recenser les sources documentaires et les mettre à jour. Prospector à l'international des clients/fournisseurs, négocier les contrats (prix, délais de livraison, modalités de paiement, couverture des risques). Réaliser la veille concurrentielle nationale et internationale. Enregistrer la commande, vérifier les conditions de réalisation, suivre les éléments de paiement.

12-1 Communication interculturelle

Connaissances : compréhension des partenaires commerciaux.

12-2 Connaissance des marchés et stratégie commerciale

Connaissances : sources et techniques d'information pour l'entreprise, outils européens pour l'entreprise, approche socioculturelle des marchés et stratégie d'implantation.

12-3 Techniques de négociation : achat-vente

Connaissances : achat. Vente. Simulation et jeux de rôles, avec enregistrement et études des documents vidéo.

12-4 Administration des ventes

Connaissances : enregistrement et suivi des commandes.

12-5 Techniques de recherche d'emploi

Connaissances : recherche de stages et d'emploi à partir des données de l'APEC (Association Pour l'Emploi des Cadres) et de la MOIP

B4.3- Modalités de contrôle des connaissances de M2 S3

Unités d'Enseignement et Eléments constitutifs M2 S3	Régime général				Régime spécial d'études			
	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session		1 ^{ère} session		2 ^{ème} session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve (E ou O)	Coef.	Type de contrôle : ET Type d'épreuve (E ou O)	Coef.	Type de contrôle : ET Type d'épreuve (E ou O)	Coef.	Type de contrôle : ET Type d'épreuve (E ou O)	Coef.
UE 8 – COMMUNICATION : OUTILS LINGUISTIQUES ET INFORMATIQUES		4		4		4		4
8-1 Communication	CC-E	1	ET – E	1	ET - E	1	ET - E	1
8-2 Anglais	CC-E/O*	2	ET – E/O*	2	ET – E/O*	2	ET – E/O*	2
8-3 Langue B	CC-E/O*	2	ET – E/O*	2	ET – E/O*	2	ET – E/O*	2
8-4 Informatique	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
UE 9 – TECHNIQUES FINANCIERES ET BANCAIRES INTERNATIONALES / ASSURANCES		2		2		2		2
9-1 Financement des opérations internationales et gestion des risques	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
9-2 Assurance des opérations d'exportation	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
UE 10 – FISCALITE ET DROIT		3		3		3		3
10-1 Fiscalité	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
10-2 Droit communautaire et droit de la propriété industrielle et intellectuelle	CC-E	2	ET - E	2	ET - E	2	ET - E	2
10-3 Droit du commerce international et initiation au droit anglo-saxon	CC-E	2	ET - E	2	ET - E	2	ET - E	2
UE 11 – GESTION DES OPERATIONS INTERNATIONALES / LOGISTIQUE		2		2		2		2
11-1 Management et gestion financière à l'international	CC-E	3	ET - E	3	ET - E	3	ET - E	3
11-2 Logistique : supply chain	CC-E	2	ET - E	2	ET - E	2	ET - E	2
11-3 Logistique : douanes	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
UE 12 – NEGOCIATION ET VENTE		3		3		3		3
12-1 Communication interculturelle	CC-E	2	ET - E	2	ET - E	2	ET - E	2
12-2 Connaissance des marchés et stratégie commerciale	CC-E	2	ET - E	2	ET - E	2	ET - E	2
12-3 Techniques de négociation : achat / vente	CC-E	3	ET - E	3	ET - E	3	ET - E	3
12-4 Administration des ventes	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1
12-5 Techniques de recherche d'emploi	CC-E	1	ET - E	1	ET - E	1	ET - E	1

CC : Contrôle Continu - **ET** : Examen Terminal – **E** : Ecrit – **O** : Oral * = Selon le travail demandé à l'étudiant, celui-ci aura une note correspondant à un travail écrit et/ou oral.

B4.4- Maquette de M2 S4

MASTER LANGUES ET COMMERCE INTERNATIONAL (LCI - LEA) – 2012 / 2017							
Master 2 ^{ème} année, 2 ^{ème} semestre (M2, S4)							
Unités d'Enseignement	Eléments Pédagogiques	Coef	ECTS	CM	TD	TP	
UE 13 – STAGE EN ENTREPRISE		14	30				
	13-1 Stage en entreprise (France ou étranger) 4 mois minimum		30	Rapport de stage et soutenance + Fiche d'évaluation remplie par l'entreprise			
TOTAL M2, S4 = 0							
TOTAL M2 = S3 + S4 = 301		28	60	243	58	0	
TOTAL MASTER = M1 + M2 = 696			120	473 ou 431	211 ou 253	12	

B4.5- Descriptif des enseignements de M2 S4

2^{ème} année (M2) – 2^{ème} semestre (S4)

UE 13 STAGE EN ENTREPRISE

Compétences : variables selon la mission confiée (voir fiche RNCP). Pratique de la langue ou des langues concernées. Gestion des contacts interculturels. Techniques de recherche de stage et d'emploi.

13-1 Stage en entreprise (France ou étranger)

Connaissances : découverte concrète et approfondie du fonctionnement d'une entreprise. Mission variable en fonction de la mission confiée.

B4.6- Modalités de contrôle des connaissances de M2 S4

Unités d'Enseignement et Eléments constitutifs M2 S4	Régime général				Régime spécial d'études			
	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session		1 ^{ère} session		2 ^{ème} session	
	Type de contrôle (CC et/ou ET) Type d'épreuve (E ou O)	Coef.	Type de contrôle : ET Type d'épreuve (E ou O)	Coef.	Type de contrôle : ET Type d'épreuve (E ou O)	Coef.	Type de contrôle : ET Type d'épreuve (E ou O)	Coef.
UE 13 – STAGE EN ENTREPRISE		1		1		1		1
13-1 Stage en entreprise (France ou étranger) 4 mois minimum	CC-E+O Rapport de stage et soutenance + Fiche d'évaluation remplie par l'entreprise	1	ET - E+O Rapport de stage et soutenance + Fiche d'évaluation remplie par l'entreprise	1	ET - E+O Rapport de stage et soutenance + Fiche d'évaluation remplie par l'entreprise	1	ET -E+O Rapport de stage et soutenance + Fiche d'évaluation remplie par l'entreprise	1

CC : Contrôle Continu - **ET** : Examen Terminal – **E** : Ecrit – **O** : Oral

IV – LA VIE ETUDIANTE

L'université est un lieu d'enseignement mais c'est aussi un lieu de découverte et d'épanouissement personnel.

Autour de vos cours, 4 domaines vous proposent de vous ouvrir à de nouveaux horizons :

► **La citoyenneté étudiante.** Tous les deux ans, pensez à participer aux élections de vos représentants étudiants, ils participent à l'élaboration et à l'adoption de toutes les décisions liées aux formations et à la vie étudiante.

► **La vie associative.** Elle s'exerce dans des domaines variés tels que la culture, les loisirs, le volontariat, la citoyenneté... C'est un moyen privilégié de la rencontre, du partage des valeurs et d'une ouverture sur l'extérieur. **ALEAT est l'association de LEA de Tours : pensez à y adhérer.**

Si vous souhaitez faire partie de ces étudiants qui s'engagent pour la vie de leur établissement et des autres étudiants, connectez-vous sur le www.univ-tours.fr rubrique «Vie étudiante »

► **La culture.** Le service culturel de l'Université vous propose tout au long de l'année une animation culturelle riche (*ateliers, conférences,...*). Vous pouvez également acquérir son Passeport Culturel Etudiant (P.C.E). Celui-ci vous donne accès à des spectacles et à des structures artistiques à prix préférentiel.

Consultez régulièrement le www.univ-tours.fr/culture et devenez l'ami du facebookpce !

► **Le sport.** Au-delà de sa participation à la formation des étudiants, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) contribue, à travers la mise en place de son Pack'sport, au développement de la vie de l'étudiant.

Le Pack'sport permet l'accès à des pratiques sportives, d'assister à des événements spécifiques (*nuits sportives, stages*), de participer à des compétitions et de bénéficier de tarifs privilégiés auprès des structures partenaires.

Découvrez le détail de l'offre du SUAPS et des avantages du Pack'sport sur le www.univ-tours.fr, rubrique Vie Etudiante – Le sport à l'Université

V- OU TROUVER LES INFORMATIONS IMPORTANTES ?

Dans un souci d'information de ses étudiants, l'université multiplie les supports de communication.

Deux sources principales d'informations doivent impérativement être consultées régulièrement :

► **Le site Internet de l'Université :** www.univ-tours.fr

Il vous permet de découvrir l'université mais il est surtout le lieu de communication des informations et des actualités qui vous concernent directement : formations, inscriptions, orientation, culture, sport,...

Il est complémentaire à l'E.N.T. présenté ci-après.

► **L'Environnement Numérique de Travail (E.N.T) :** votre bureau virtuel.

Adresse de connexion à : <http://ent.univ-tours.fr>

Il comprend : votre messagerie universitaire, votre dossier étudiant, l'accès aux cours en ligne, PSTAGE, l'accès à la bibliothèque universitaire et aux applications web d'inscriptions.

Votre livret de l'étudiant est également un support indispensable puisqu'il contient les informations concernant votre composante et plus particulièrement votre diplôme d'inscription.

Vous y retrouverez la présentation détaillée de votre diplôme et de ses modalités de contrôle des connaissances.

Et bien sûr votre service de scolarité, votre secrétariat pédagogique et les services de l'université restent à votre disposition.



Site Tanneurs

l'Université de Tours

UFR Lettres et Langues

3 rue des Tanneurs - BP 4103

37041 _ TOURS Cedex 01

Tel : 02 47 36 65 35